



COLLOQUE DE LA CHAIRE
COMPTABILITE ECOLOGIQUE

15 juin 2021

Compte rendu de l'après-midi

I. Introduction (Clément Feger)

La Chaire est un lieu de débat académique ouvert à d'autres personnes, propositions et méthodes. Elle cherche à s'intégrer dans une conversation nationale et internationale plus large avec des collègues traitant de sujets similaires et expérimentant leurs propres méthodes à l'échelle nationale, de l'entreprise et de l'écosystème. Cela nécessite de se référer à différents points de vue et idées, et d'en débattre.

Paul Ekins est professeur de ressources et de politique environnementale à l'University College London. Ses travaux universitaires, publiés dans de nombreux livres, articles et documents scientifiques, portent sur les conditions et les politiques de changement et de durabilité environnementale. Son livre phare est *Economic Growth and environmental sustainability, the prospects of green growth* (2009). En dehors du milieu universitaire, il a assumé d'importantes responsabilités en tant que membre de la Commission britannique sur la pollution environnementale, codirecteur du Centre de recherche sur l'énergie du Royaume-Uni (2004-2019), et il est membre de l'International Resource Panel du PNUÉ. En ce qui concerne la comptabilité nationale environnementale, il a été membre du groupe consultatif des statistiques nationales du Royaume-Uni et d'un groupe consultatif des Nations Unies lorsque la première version du SEEA a été publiée.

II. Paul Ekins - Mesurer ce qui compte

Diapositive 2 : Pour revenir à ce sujet, il faut remonter à 1979 avec l'économiste néerlandais Huetting qui a écrit un livre fantastique intitulé *New Scarcity and Economic Growth*. Il expliquait que **la société se dirigeait avec une mauvaise boussole** parce qu'elle ne mesurait pas ce qui était important, en particulier concernant l'environnement. Cela nous a conduit aux urgences de la crise climatique et de la nature et à un avenir très sombre pour l'humanité. À moins de commencer à améliorer nos mesures au niveau mondial, national et des entreprises. En 40 ans, des choses importantes se sont produites, mais pas assez vite, et le rythme d'accélération doit être énorme pour que nous puissions aller là où il faut aller. Il parlera du SEEA, qui doit être déployé dans davantage de pays, y compris au Royaume-Uni, par le biais des comptes satellites environnementaux. Il abordera aussi quelque chose qui a un peu dérapé, la « richesse étendue ». Il parlera un peu du meilleur calcul qu'il connaisse (au Canada), y compris les compilations de la « richesse étendue » de l'ONU et de la Banque Mondiale.

Diapositive 3 : **Ce qui est merveilleux avec les comptes écosystémiques du SCEE, c'est qu'ils distinguent rigoureusement les stocks et les flux. L'un des grands problèmes de la boussole que nous utilisons depuis 40 ans est qu'elle se concentre sur les flux, et en particulier sur les flux monétaires tels que calculés dans le PIB.** Le PIB est un calcul des flux monétaires, mais il est clair qu'il ne donne pas une image complète et probablement pas la partie la plus importante de l'image, étant donné les crises du climat et de la nature. Le SCEE se compose de comptes physiques et monétaires. La conversion des éléments physiques en éléments monétaires est un processus complexe, difficile et controversé. Mais quand il est fait correctement, il est utile.

Diapositive 4 : Les indicateurs des ODD sont le moyen par lequel le monde regarde ses progrès. Le nombre d'indicateurs qui montrent une tendance négative de 2018 à 2020 a augmenté. C'est ce que signifie la crise de la nature. Le nombre d'indicateurs montrant une tendance positive a diminué. Plus d'indicateurs disposent aujourd'hui de données suffisantes pour être analysés qu'il y a deux ans. **Mais il y a encore un nombre étonnant d'indicateurs qui ne le sont pas.** Cela fait pourtant plus de 40 ans que l'on en parle. Il trouve que cela reflète bien le manque d'importance que les sociétés et les décideurs politiques ont accordé à l'environnement.

Diapositive 5 : Une utilisation du SCEE est le cadre d'indicateurs du capital naturel que lui et ses collègues ont créé pour la *Green Growth Knowledge Platform*. Lorsqu'ils ont posé la question, apparemment, il n'y avait pas de cadre d'indicateurs pour le capital naturel. Cela commence par les stocks à gauche et passe ensuite aux flux. Les flux biophysiques du capital naturel produisent des résultats et des bénéfices pour les humains, très souvent avec des contributions humains (par exemple, dans l'agriculture). Ils produisent également des résidus et des déchets, qui retournent ensuite de manière négative dans le stock de capital naturel et engendrent des coûts.

Diapositive 6 : Il recommande de lire cette publication. Il distingue la richesse étendue (RE) nationale et la RE nationale, comme nous distinguons le PIB et le produit national brut en y ajoutant le revenu net de l'étranger. A droite se trouve la richesse et à gauche les revenus (les flux). Les **personnes qui l'ont calculé reconnaissent que le RE n'inclut pas tout concernant le capital naturel**. Ces 2 indices correspondent assez bien car, comme tous les indicateurs de durabilité faible, ils additionnent les variations du capital naturel, du capital humain et du capital produit. Ils soulignent l'importance du capital social, mais il n'existe pas de méthodologie robuste pour lui attribuer une valeur monétaire.

Diapositive 7 : On constate un déclin de 17 % du capital naturel entre 1980 et 2015. Nous voyons quelles mesures du capital naturel sont incluses dans la partie supérieure de la diapositive. C'est ce que Hueting disait : nous sommes orientés par une mauvaise boussole.

Diapositive 8 : L'ESGAP [*le travail d'Ekins*] classe les indicateurs par fonctions, avec divers principes de durabilité, provenant d'auteurs comme Daly, Pearce et Turner. Ils comprennent des sujets environnementaux pour lesquels il existe des normes de durabilité. Un lien est fait avec les objectifs scientifiques et les limites planétaires (voir les publications d'Usabiaga).

Diapositive 9 : L'indice de durabilité environnementale forte (IDEF) est l'écart entre ce que nous sommes et ce que nous voulons être. Les indicateurs se rapportent à des normes scientifiques issues de la littérature scientifique, lorsqu'elles existent (par exemple, il n'existe pas de norme de ce type pour l'épuisement des ressources non renouvelables).

Diapositive manquante : L'indice est calculé pour l'UE (personne n'est en bleu foncé). Nous pouvons le désagréger par les 4 types de fonctions environnementales : source, puits, support de vie, santé et bien-être. Le score absolu va de 0 (rouge) à 100 (bleu). Une image très diverse de l'Europe émerge. Le point commun est que les processus mondiaux (principalement le changement climatique, proche de zéro, donc loin de la neutralité carbone), la biodiversité et le maintien de la vie sont loin de la durabilité. Une autre façon de le présenter : les points bleus sont les ressources halieutiques et elles ne sont pas durables. Santé et bien-être de l'homme : comme ces questions font probablement l'objet de plus de bruit politique, nous avons des normes très strictes en matière d'eau potable en Europe, ainsi que des normes assez strictes en matière de pollution intérieure. La pollution de l'air extérieur est assez faible. Ceci donne une vue d'ensemble.

Diapositive 10 : Concernant le niveau de l'entreprise. Ce schéma provenant du site web de l'UE montre la logique de l'investissement durable dans un monde idéal. Mais quiconque a essayé de mettre en œuvre ce genre de chose sait que l'information permettant de porter des jugements sûrs est encore très limitée.

Diapositive 11 : La taxonomie sera mise en application d'ici la fin de 2021. Le Royaume-Uni met également en place sa propre taxonomie.

Les **nouvelles normes de reporting des investisseurs pourraient vraiment ébranler le système financier**. Il a écrit plusieurs fois à son régime de retraite, qui n'était pas autorisé à tenir compte de ses

préférences en matière de durabilité, car leur devoir fiduciaire les oblige à maximiser le rendement financier de leurs investissements. La nouvelle réglementation va changer cela.

Les critères de référence en matière d'émissions de carbone permettront de résoudre les problèmes d'écoblanchiment sur les objectifs de neutralité carbone et de qualifier les obligations vertes de manière transparente et robuste.

Diapositive 12 : La chronologie de la taxonomie est incroyablement rapide.

Diapositive 13 : Ils semblent avoir tiré les leçons du fiasco des biocarburants où il n'y avait pas de classification de ce qu'était un biocarburant durable. La directive sur les carburants renouvelables pour le transport a également entraîné une déforestation importante. Ici, vous devez contribuer de manière substantielle à au moins un des six objectifs environnementaux pour être durable sur le plan environnemental, et ne pas nuire de manière significative à l'un des autres objectifs. Ce ne sera pas facile à mettre en œuvre. C'est donc assez radical. Mis en œuvre de manière robuste, cela pourrait conduire à de véritables changements dans la finance.

Diapositive 14 : D'autres initiatives sur les normes et les labels, les préférences en matière de durabilité, l'amélioration de la transparence des rapports des entreprises et l'intégration de la durabilité et de la gestion des risques.

Diapositive 15: **Le protocole sur le capital naturel est l'une des meilleures façons d'essayer de systématiser la façon dont les entreprises utilisent le capital naturel.** Il y a des recommandations pour les étapes et les indicateurs.

Diapositive 16 et 17 : Un mot sur les efforts déployés par PUMA en faisant appel à la société de conseil True Cost afin de déterminer exactement à combien s'élevait son impact négatif sur l'environnement, une fois que l'on y a ajouté une valeur monétaire. **Le bénéfice net pour la société (comprenant le coût environnemental total), au lieu d'être de 202 millions de livres, était plus proche de 55 millions de livres.** Il trouve cette analyse incroyablement audacieuse. Elle se présente sous le nom d'activité économique mais ce calcul montre qu'il s'agit d'une activité antiéconomique. H. Daly a utilisé une expression similaire.

Diapositive 18 : **Pour conclure, la société est toujours orientée par une mauvaise boussole.** L'avenir de l'environnement mondial (PNUE, 2019) développe cela. Il y a eu beaucoup de progrès, mais ils ont été terriblement lents au cours de ces 40 ans. Les décideurs politiques n'accordent toujours pas assez d'attention à des indicateurs tel que le déclin du capital naturel. Et les entreprises externalisent encore à grande échelle leurs coûts environnementaux sur les générations actuelles et futures.

QUESTIONS ET RÉPONSES AVEC LE PUBLIC :

- *Que pensez-vous des évaluations de la biodiversité et de leurs liens avec la comptabilité écologique ?*

S'il s'agit de l'« empreinte écologique », cela n'a pas une grande crédibilité scientifique. Il ne trouve pas utile (et même douteux) de convertir les émissions de CO2 et autres impacts en hectares globaux de forêt hypothétique alors que nous pouvons parfaitement mesurer ces impacts dans leur unité naturelle.

- *Comment accélérer le processus vers la direction que vous avez indiquée ?*

Il est certain que personne n'a fait grand cas de Hueting en 1979, ni de *Blueprint for a Green Economy* (Pearce, 1989). Très peu de ces documents ont été mis en œuvre depuis le sommet de Rio, de sorte que l'Agenda 21 est toujours autant d'actualité qu'à l'époque. Nous avons maintenant le SCEE et les **gouvernements doivent créer et surtout utiliser ces comptes**. Seuls deux articles analysent la manière dont les décideurs politiques utilisent les comptes environnementaux, et il en ressort qu'à quelques exceptions près (par exemple les comptes du carbone), ils ne le font pas.

- *Les différentes méthodes que vous avez présentées sont-elles plutôt du côté de la durabilité forte ou faible ? Comment intégrer les critères de DF dans l'analyse et l'opérationnalisation de ces méthodes ?*

Son mécontentement à l'égard de l'approche en durabilité faible de la richesse étendue l'a incité à accorder une plus grande attention aux indicateurs de durabilité forte. L'indice d'écart de durabilité environnementale se veut un indicateur de durabilité forte lié à des normes scientifiques. On peut convertir cet indicateur en un chiffre monétaire. Il s'agit du coût à consentir pour combler l'écart de durabilité, et non des dommages causés par l'écart de durabilité (cette approche pose toujours problème ; voir par exemple le débat sur le coût social du carbone depuis 25 ans). Mais selon lui, **tout chiffre monétaire implique que la dimension environnementale peut être compensée par d'autres dimensions, notamment économique. Et le système économique essaie toujours de faire cela. Il souhaite donc commencer par des indicateurs de durabilité forte et ne passer aux calculs selon les principes de la durabilité faible et à la monétisation que lorsqu'il est clair que nous sommes dans un « safe operating space ».**

- *Pourquoi ne pas lier l'analyse du cycle de vie (ACV) avec la comptabilité ? A-t-on déjà essayé ?*

Il est un grand fan de l'ACV, qui a énormément progressé au cours des 30 dernières années. Le problème est qu'elles sont très complexes et qu'elles coûtent beaucoup d'argent. La plupart d'entre elles sont donc réalisées par des entreprises qui comparent leurs produits avec ceux de quelqu'un d'autre. Il est toujours possible d'obtenir des ACV très différentes, **car il s'agit toujours autant d'un art que d'une science. La première chose qu'il veut savoir sur une ACV, c'est qui l'a payée.**

- *Pouvez-vous nous donner votre avis sur le risque de financiarisation de la nature, qui apparaît très concret maintenant que les institutions financières s'intéressent enfin à la nature ?*

En tant qu'économiste, il se souvient que D. Pearce a déclaré que si l'on n'introduit pas de coût financier pour l'utilisation de la nature, on utilise un prix implicite de zéro. Cependant, le coût social du carbone, qui peut varier de 10 à 10 000 dollars par tonne de carbone, fait toujours l'objet d'un grand débat. Nous pouvons aussi régler ce problème par la réglementation plutôt que par la tarification. Cela vous donnera un prix implicite.

La financiarisation est une question légèrement différente dans la mesure où elle implique que toutes sortes d'acteurs financiers utilisent la nature comme objet de spéculation. La plupart des marchés de matières premières sont aujourd'hui soumis à la spéculation dans leurs échanges, tout comme ils le sont pour les personnes qui souhaitent réellement acheter des matières premières afin d'y ajouter de la valeur, par exemple, ou bien la vendre aux consommateurs finaux. Il est difficile de voir comment

résoudre ce problème dans un monde de marchés financiers tel que le nôtre. Mais il est beaucoup plus préoccupé par le fait que le coût des produits de base supporte l'intégralité des coûts environnementaux de leur extraction. Il a commencé à travailler avec l'International Resource Panel, pour voir comment cela pourrait être fait. Ainsi, bien que ces produits soient toujours commercialisés en tant que marchandises, le coût de base est un coût qui tient compte des impacts sociaux et environnementaux de leur extraction.

III. Richard Murphy - durable (Sustainable Cost Accounting – SCA)

Clément Feger : M. Murphy est professeur de comptabilité à la Sheffield University Management School, expert-comptable britannique en exercice à l'ICAEW et militant pour la justice fiscale depuis près de 20 ans. Il a été professeur d'économie politique internationale à la City University de Londres (2015-2020). Il a créé le Green New Deal original. En tant que directeur du Corporate Accountability Network, il a créé le Sustainable Cost Accounting (SCA). Le SCA part du principe que l'entreprise ne peut être tenue responsable de son impact sur l'environnement que si cet impact est reflété dans son propre bilan.

Richard Murphy : En 2019, des universitaires britanniques lui ont posé la question suivante : **pourrions-nous réellement inscrire le changement climatique au bilan des entreprises ? Malgré tout le travail effectué sur le capital naturel, il semble que ce ne soit pas encore fait.** Aujourd'hui, 35 % de l'ensemble des entreprises n'inscrivent aucun impact du changement climatique dans leur reporting financier, et celles qui le font (51 %) ne l'inscrivent que dans la partie narrative. Celles qui enregistrent une quelconque application financière font très peu d'efforts en la matière.

Diapositive 2 et 3 : La logique derrière cela est que l'information financière consiste à déterminer si une entité a une préoccupation permanente. Cela est vrai depuis environ 1860, lorsque l'idée d'un concept de maintien du capital a été créée en comptabilité. Si elle ne le peut pas, c'est la définition de la faillite. Mais il suggère que ce n'est plus approprié et qu'ils ne seront pas en mesure de régler leurs dettes à l'avenir, à moins qu'ils ne puissent comptabiliser les coûts pour devenir conformes à la neutralité carbone. Il y aura donc deux tests : peuvent-ils payer leurs factures ? Et peuvent-ils devenir neutres en carbone ? **Le changement fondamental dans le SCA consiste simplement à modifier le concept de maintien du capital.**

Diapositive 4 : La Fondation des normes internationales d'information financière (IFRS) ne va pas dans ce sens. Les ministres des finances du G7 l'ont soutenue pour produire des normes d'information sur le changement climatique par le biais de l'International Sustainability Standards Board. Le plus gros problème est que ce nouveau conseil est séparé de l'International Accounting Standards Board, qui a produit toutes les normes que la Fondation IFRS a créées. **Le fait que les normes seront séparées est donc l'hypothèse implicite évidente.**

Diapositive 5 : C'est également le cas des exigences de la Task Force on Climate Finance Disclosure (TCFD). Le premier problème important est qu'elles sont volontaires. Deuxièmement, elles ne prennent pas les émissions de portée 3 au sérieux. Elles doivent être divulguées si elles sont importantes, mais dans la grande majorité des entreprises, elles ne le seront pas. Troisièmement, ils maintiennent intact le cadre existant de l'information financière. **C'est comme s'il n'y avait pas d'externalités dans la comptabilité. On fait donc comme si le climat était toujours en dehors du cadre.**

Diapositive 6 et 7: Les rapports financiers ne sont pas une question de vie ou de mort. Les rapports sur le développement durable ne concernent pas seulement les entreprises, bien qu'ils puissent être à l'origine de la chute de beaucoup d'entre elles, mais ils sont aussi une question de vie ou de mort, car ils sont littéralement essentiels pour l'avenir de notre planète.

Diapositive 8 : L'idée derrière le SCA est en fait remarquablement simple. Elle est conforme à de nombreux principes de la TCFD et ajoute simplement quelques éléments. Premièrement, **il estime le coût de l'élimination des émissions des scopes 1, 2 et 3** pour suivre une trajectoire 1,5°C. Deuxièmement, le **coût doit être inscrit dans les comptes sous forme de provision**, un coût à enregistrer l'année où cette norme comptable est adoptée. Ainsi, toute entreprise qui dit "nous allons devenir neutre en carbone" dira en fait "nous fermons nos activités basées sur le carbone". Il y aura, en conséquence, des entreprises qui seront insolvables du point de vue du carbone, ce qui nécessitera la liquidation de ces entreprises.

Diapositive 9 : Il n'est pas nécessaire de fixer le prix du carbone pour atteindre cet objectif, ce qui serait une décision externe à l'entreprise. **L'objectif est de tarifer en interne les questions (éliminer le carbone ici) qui relèvent de l'entité.** En outre :

- **Nous ne devrions pas autoriser la compensation dans ce calcul**, le plan doit être au sein de la société. À l'avenir, la compensation carbone devra se faire sous contrôle gouvernemental. Il n'y a pas la capacité de générer une capacité de compensation suffisante pour toutes les demandes qui sont faites.
- **Nous devrions nous baser sur le principe de précaution** : si vous ne pouvez pas prouver qu'une technologie fonctionne (par exemple, le captage et le stockage du carbone), vous ne pouvez pas faire de déclaration sur cette base.

Diapositive 10 : **L'hypothèse sous-jacente est très simple : « Il est possible d'estimer ce coût d'élimination du carbone ».** Ensuite, bien sûr, il y aura des hordes d'hypothèses dans ce processus d'évaluation des coûts, mais les comptables le font tout le temps. En fait, c'est facile car les normes comptables existantes pourraient le faire.

Diapositive 11 : **Beaucoup de ces idées sont déjà implicites dans les IFRS :**

- La norme comptable internationale 37 exige que des provisions soient constituées.
- La norme comptable pour les industries extractives parle de la manière de comptabiliser l'incertitude sur les coûts de réparation.
- La norme IFRS 16 traite du « leasing » et de la manière de comparer la valeur d'un « leasing » si vous savez que vous ne pourrez pas l'utiliser parce qu'elle produit du carbone.

Les instruments financiers sont une partie fondamentale du monde des affaires et les échanges qui ont lieu, la spéculation, beaucoup d'entre eux seront affectés si vous ne pouvez plus échanger le carbone, car il doit être éliminé des processus économiques.

Diapositive 12 : **Malheureusement, l'accent est toujours mis sur les actionnaires, alors qu'il faudrait pouvoir fournir à toutes les parties prenantes les informations dont elles ont besoin pour comprendre l'entreprise.** Les informations que veulent les utilisateurs des comptes sont celles qui leur permettent de décider si cette entreprise est capable d'effectuer cette transition et s'ils doivent lui confier des capitaux pour atteindre ce résultat.

Diapositive 13 : **Le SCA modifie la définition de la solvabilité. Il modifie l'orientation des entreprises en conséquence.** Si, en fait, les entreprises sont gravement impactées par le coût de l'élimination du carbone de leurs processus, elles devront en tenir compte. Le SCA essaie d'utiliser le nombre minimum

de variables. Il a créé des changements comptables dans le domaine de la fiscalité internationale pour que les multinationales rendent compte de leurs abus fiscaux (c'est maintenant la loi dans 70 pays). Il n'a utilisé que 7 variables. Une sorte de révolution comptable. Elle va aller bien au-delà des IFRS ou de la TCFD, qui vont sérieusement entraver la fourniture aux marchés des informations dont ils ont besoin. Les investisseurs ne vont pas être contents de cela. Il a parlé à des investisseurs qui ne sont pas contents du TCAP parce qu'il ne met pas de chiffres dans les comptes.

QUESTIONS ET RÉPONSES AVEC LE PUBLIC :

- *Avez-vous une idée des méthodes qui existent déjà, qui sont comparables au SCA ou qui tentent réellement de la rendre opérationnelle ? Y a-t-il déjà des entreprises qui expérimentent vos méthodes ?*

L'un des problèmes ici est que l'idée date seulement de 2019. Ils avaient un programme de travail qu'ils allaient entreprendre dans un certain nombre d'entreprises au Danemark (avec la Copenhagen Business School, pour les 4 prochaines années, la traduction du nom du projet est "Time Mirror"). Une enquête qu'ils ont menée montre qu'il y a beaucoup d'intérêt, en particulier dans les entreprises qui construisent ou gèrent des biens immobiliers, et font des infrastructures. Mais les fabricants, rien, les détaillants, rien. Le SCA ne veut pas faire traîner la comptabilisation des coûts sur la durée de vie des actifs jusqu'en 2050, mais inverser le calendrier. D'où le nom du projet de mise en avant des coûts.

- *Quelles sont les forces qui s'opposent aux changements que vous préconisez ? Les premiers adoptants seront-ils nécessairement perdants ?*

L'opposant principal **sera la Fondation IFRS**. Il y a des problèmes conceptuels majeurs avec les IFRS depuis qu'elles ont été introduites. Elle a une vision extrêmement étroite de la comptabilité : les comptes ne sont produits qu'à des fins de prise de décision financière par les actionnaires et les fournisseurs de capitaux sur les marchés financiers. Vont-ils concentrer leur attention sur cette seule question de la prise de décision en matière d'investissement ou vont-ils réellement comprendre que nous comptabilisons ici une externalité pour la société dans son ensemble ? Le fait que la TCFD ne reconnaisse pas que la comptabilité financière et la comptabilité de la durabilité doivent être intégrées ne fait qu'ajouter à son inquiétude. Il y a ici un manque de volonté institutionnelle significatif. Cependant, le fait que l'ICAEW soit prêt à promouvoir l'idée est encourageant.

La deuxième question : il **s'agit d'avoir une norme et non une conformité volontaire ici**. Ces discussions avec les investisseurs suggèrent qu'ils ne vont vraiment pas être satisfaits de choses comme la TCFD si c'est la base du Sustainability Standards Board. Il y aura une énorme pression pour le changement. Il y a des entreprises qui font déjà de réels progrès vers la neutralité carbone. Elles travaillent à la construction de maisons qui n'émettent pas, par exemple, le Net Zero Carbon Housebuilder. Il se peut donc qu'elles l'adoptent car elles y voient un avantage à être les 1^{ères} à le faire. Certains secteurs ne voudront jamais le faire avant d'y être contraints, mais c'est toujours le cas avec les normes comptables.

- *En incluant le scope 3, comment maintenir la cohérence et éviter le double comptage ?*

La cohérence est évidemment un problème, mais il n'est pas un expert du scope 3. Il va littéralement passer à de tels experts la responsabilité d'élaborer la norme. L'approche du Clean House Greenhouse Gas Protocol pour mesurer ce qu'est le scope 3. Nous mesurons ici un impact microéconomique. Nous mesurons le coût de l'élimination du scope 3. Le coût de l'élimination se situe donc au sein de l'entité elle-même. Un exemple : un supermarché vendant de l'essence et du diesel pourrait réduire ses

émissions en cessant de vendre de l'essence et du diesel. Il pourrait donc se tourner vers la fourniture de points de recharge pour voitures électriques. Le fait est que si vous vous contentez de mesurer les émissions, vous ne demandez pas à la direction de les modifier. Si vous demandez à la direction de l'éliminer, elle doit prendre une décision. Et c'est là que réside le problème : nous forçons la question à s'inscrire dans un environnement microéconomique, et non dans un environnement macroéconomique, en mesurant toute la chaîne de valeur. Mais il s'agit d'un processus de prise de décision commerciale. L'entreprise peut-elle gérer cette décision ? Si ce n'est pas le cas, nous ne devrions pas leur confier de capitaux.

IV. Emily McKenzie - Comptabilité des écosystèmes, conclusions de l'étude de Dasgupta et expériences passées

Clément Feger : Les intérêts professionnels et l'expérience d'Emily se situent à l'intersection de l'économie, de la politique environnementale, de la gestion des écosystèmes et des systèmes d'information. Elle a dirigé l'équipe analytique du Trésor, qui a accompagné le professeur Dasgupta dans sa revue sur l'économie de la biodiversité, et elle contribue maintenant suite à la réponse politique du gouvernement. Elle siège au comité de durabilité de l'ICAEW. Emily a travaillé sur le programme de gestion environnementale des terres en Angleterre au ministère britannique de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales (DEFRA). Elle a été conseillère en chef pour l'économie et la durabilité au sein de l'équipe scientifique mondiale du WWF, économiste de l'environnement au Joint Nature Conservation Committee et économiste des ressources à la Pacific Island Applied Geoscience Commission.

Emily McKenzie :

Diapositive 2 : En 2019, le chancelier du Royaume-Uni a commandé cette revue indépendante mondiale. Elle explore la durabilité des engagements de l'humanité avec la nature et fournit un cadre pour réfléchir à notre relation avec la nature. **Il s'agit d'un cadre économique, mais il est fondé sur une compréhension approfondie de l'écologie et des processus écosystémiques.** Comment les écosystèmes sont-ils affectés par notre activité ? Comment dépendons-nous d'eux ?

Diapositive 3 : **Nous avons collectivement échoué dans la gestion de notre portefeuille mondial.** La revue considère la nature comme un actif au même titre que le capital produit et le capital humain. Cette comptabilité mondiale par habitant tente d'estimer la valeur réelle de ces 3 classes de biens depuis le début des années 1990. Bien que nous sachions que ces comptes sont des sous-estimations partielles, le constat est frappant : la valeur du stock de capital naturel a diminué de près de 40%. Bien que les décideurs économiques et financiers comprennent qu'il ne faut pas épuiser le stock de capital produit au point de l'épuiser, car cela réduirait les capacités productives de l'économie, l'étude souligne que nous épuisons nos écosystèmes naturels, dans certains cas au point qu'ils s'effondrent.

Diapositive 4 : La revue considère cette dégradation environnementale généralisée comme un déséquilibre entre offre et demande. Cette équation, au sens mathématique, a toujours été déséquilibrée. Nos demandes de services de la nature ont dépassé sa capacité à les fournir de manière durable depuis 1950. C'est également utile comme base des recommandations : nous pouvons rééquilibrer l'équation tout en répondant aux demandes de l'humanité. Nous utilisons ce cadre de l'empreinte écologique, même s'ils sont bien conscients que certaines des estimations sont grossières. **La taille réelle de la population humaine et l'efficacité avec laquelle elle convertit les services de la nature et renvoie les déchets à la nature, mettent en danger la prospérité des générations actuelles et futures. Il y a un dépassement de la demande.**

Diapositive 5: Les processus écosystémiques ne sont pas linéaires, ils sont sujets à des points de basculement et à des changements de régime qui peuvent les faire évoluer vers des systèmes plus pauvres et moins productifs. Ces changements peuvent être rapides et très difficiles à prévoir, mais ils ont des effets de grande portée. **La conservation, toutes choses égales par ailleurs, est préférable à la restauration car nous voulons garder les options ouvertes.**

Diapositive 6 : Pourquoi cela se produit-il ? **La plupart du temps, les marchés sont incapables de bien fonctionner pour nous permettre des relations durables avec la nature parce que celle-ci est, dans bien des cas, mobile, silencieuse et invisible.** C'est pourquoi il est très difficile de comptabiliser et de mesurer les impacts de notre utilisation de la nature. C'est ce que les économistes appelleraient des externalités, la nature étant ouverte à tout cela, sans frais monétaires, et ne reflétant pas la véritable valeur dans les prix du marché. Cependant, **il s'agit plus largement d'un échec institutionnel, et pas seulement d'un échec du marché.** Il y a aussi des défaillances gouvernementales (ils ont souvent exacerbé ce problème de prix en payant davantage les gens pour exploiter que pour protéger), et nous manquons des dispositions institutionnelles nécessaires pour protéger les biens publics mondiaux à l'échelle planétaire (par exemple, la haute mer et les forêts tropicales humides).

Diapositive 6 : Quel est le lien de tout cela avec l'importance de la comptabilité à l'échelle des écosystèmes ? Il y a deux niveaux différents. Le premier est celui de la science sous-jacente. Traditionnellement, les économistes de l'environnement et des ressources ont étudié les ressources de la nature et ce que nous prélevons. Nous considérons la biodiversité comme une caractéristique essentielle de la nature qui augmente sa productivité, sa résilience et sa capacité d'adaptation. **La nature, malgré cette analogie avec le capital naturel, n'est pas exactement la même chose que le capital produit et humain.** La dépréciation est, dans de nombreux cas, irréversible. Il est impossible de reproduire un système épuisé ou dégradé et les écosystèmes peuvent s'effondrer brusquement et sans avertissement.

Diapositive 8: Deuxièmement, c'est à l'échelle des écosystèmes que les gens interagissent avec les actifs naturels, souvent dans des contextes assez complexes impliquant des entreprises, des communautés, la société civile, etc. La taille d'un écosystème est importante. L'atmosphère est un puit pour la pollution et nous englobe tous, c'est un commun mondial (qui a potentiellement besoin d'institutions internationales et des nations) ; il y a aussi de très petits écosystèmes ; il y a des ressources communes, pour lesquelles il peut y avoir des règles formelles ou informelles, ou des normes sociales, partagées par les différents utilisateurs des ressources (entreprises, communautés, visiteurs, etc.). **L'étude définit les institutions au sens large, comme des éléments dans lesquels nous évoluons, et examine ce qui est nécessaire pour qu'elles soient efficaces et remplissent leurs obligations : la confiance** et la coopération, souvent appelées capital social. Dans la lignée des travaux d'Ostrom, elle mentionne également la gouvernance polycentrique, c'est-à-dire la mise en commun des connaissances et des perspectives.

Diapositive 9 : En plus de la confiance, **la deuxième chose dont nous avons besoin est de fixer des règles claires** pour des relations durables avec la nature. Ensuite, il faut être capable de vérifier et d'appliquer efficacement le respect de ces règles, ce qui peut signifier des sanctions (pas nécessairement monétaires, mais des conséquences d'une sorte ou d'une autre).

Diapositive 10 : Ensuite, nous étudions le changement, selon deux dimensions. D'abord, le changement dans le temps, en faisant une évaluation de la durabilité : comment se porte l'économie ou l'écosystème ? Comment s'est-il porté ? Comment se porterait-il à l'avenir ? Deuxièmement, l'analyse des politiques, à certains moments dans le temps. Quelle serait la meilleure politique ou le meilleur plan à un moment précis ? **Nous estimons que pour ces questions, on a besoin d'informations fondées**

sur la « **richesse étendue** » (en gardant à l'esprit les critiques qui en ont été faites). Enfin, il ne faut pas trop s'attarder sur les valeurs absolues, mais bien sur les évolutions marginales [*marginales au sens économique*].

Diapositive 11 : La revue appelle à emprunter un chemin différent où les relations avec la nature sont durables, mais où elle améliore aussi notre richesse et notre bien-être collectifs. D'abord, il s'agit de rééquilibrer la balance offre-demande, en **augmentant l'offre de la nature et en réduisant nos demandes**. Ensuite, **changer toutes les mesures de performance économique** pour nous guider. Enfin **transformer nos institutions** et nos systèmes.

Diapositive 12 : Le premier volet comprend toute une série d'actions de conservation et de restauration, mais aussi la gestion de la transition démographique par un meilleur accès au planning familial et l'amélioration de la gestion des terres et des mers. Des choses comme les pratiques de pêche et d'agriculture durable, ainsi que la consommation et la production durables sont nécessaires. En raison de l'incertitude qui entoure les points de basculement, **la solution n'est pas une taxation et une tarification dans tous les cas, mais un ensemble d'approches. Cela signifie que les restrictions quantitatives, par exemple sur l'activité, l'extraction, la pollution, peuvent être de meilleurs instruments.**

Diapositive 13 : Le Belize a développé un plan de gestion des zones côtières qui a étudié les multiples façons dont les gens bénéficiaient de la biodiversité, du tourisme, de la pêche, de la protection contre les inondations. Les paramètres sont issus d'un processus participatif. Les parties prenantes (communautés locales, entreprises locales et gouvernement local) se sont fortement engagées dans le processus de zonage et ont facilité des investissements plus importants dans la restauration et la conservation.

Diapositive 14 : Le deuxième volet des recommandations de l'étude consiste à reconnaître que le PIB reste un indicateur important pour l'analyse macroéconomique à court terme, mais qu'il présente des lacunes majeures : il n'inclut pas le capital naturel, il est un flux plutôt qu'un stock. **Préconiser l'utilisation de la « richesse étendue » pour suivre les choses et la comptabilité du capital comme condition préalable à cela est donc un premier pas important.**

Diapositive 15 : Le Trésor dispose d'un « Green Book », qui évalue les politiques publiques. Il a été mis à jour en 2018 pour inclure le capital naturel. Dans la réponse du gouvernement à la revue Dasgupta, ils ont annoncé la création d'un groupe de travail d'experts sur la biodiversité. Ils ont peut-être compris qu'il fallait regarder non seulement les approches d'évaluation, mais aussi les approches basées sur les coûts.

Diapositive 16 : Le volet final plaide en faveur du changement d'institutions et de systèmes. Il s'agit notamment de mettre l'accent sur la réorientation des flux financiers publics et privés des activités qui nuisent à la nature vers celles qui la restaurent et la conservent. Et aussi une meilleure gestion des risques financiers liés à la nature.

Diapositive 17 : L'étude de cas provient du travail du DEFRA. Depuis le Brexit, le Royaume-Uni élabore une nouvelle politique agricole qui permettra la mise en place d'une sorte de système national de PSE très ambitieux. Il paiera les agriculteurs, les forestiers et autres gestionnaires avec de l'argent public pour la fourniture de biens publics environnementaux à l'échelle nationale. Cela remplacera l'approche basée sur le manque à gagner ou la superficie des terres comme base de paiement. On a beaucoup réfléchi aux données, aux systèmes comptables et aux mécanismes de fixation des prix qui soutendraient ce système.

QUESTIONS ET RÉPONSES AVEC LE PUBLIC

- *Que pensez-vous de la dernière partie de cette phrase : "Ce qui doit se passer maintenant, c'est changer la trajectoire, rendre normal l'investissement dans la nature et considérer la nature comme une classe d'actifs parmi les autres" (Professeur Dasgupta).*

La revue était une commande pour toucher réellement les décideurs économiques et financiers (par exemple le Financial Times, la Banque d'Angleterre, les banquiers centraux du monde entier, le FMI) et pour attirer l'attention sur les pertes de biodiversité et leurs enjeux économiques et financiers. L'encadrement de la gestion des actifs a vraiment aidé à avoir des conversations avec eux. Si vous parlez longtemps au Pr. Dasgupta, vous verrez qu'il reconnaît qu'il existe des différences importantes avec tout autre bien d'équipement produit. Il se régénère, donc le fait de laisser les choses en l'état, de les conserver, est en soi un investissement. Elle se déprécie, elle peut passer d'un état à un autre (voir chap. 2-3). Mais il n'en reste pas moins que la nature est un actif en ce sens qu'elle est un stock qui nous profite à tous. Nous gérons ces actifs de manière consciente ou inconsciente à travers nos décisions, que nous soyons investisseurs ou non. Il s'agit donc toujours d'un cadrage utile, mais il est certain qu'il doit être nuancé dans un sens que ce groupe peut proposer.

Discussion générale

- *Comment gérez-vous les différences culturelles que vous pouvez avoir entre vous, mais aussi avec d'autres pays, concernant ces questions d'encadrement et de comptabilisation de la nature ? Comment ces différences culturelles pourraient-elles être comblées, intégrées ou surmontées ?*

Emily McKenzie : ce n'est pas seulement entre les nations, mais entre les individus et même en chacun de nous. Nous pouvons avoir un conflit interne lié à notre situation: par exemple, vous ne pensez pas de la même manière en tant que fonctionnaire ou comme citoyen dans son jardin personnel. Mais nous voyons aussi cela se jouer dans les priorités des différentes nations au G7. En arrière-plan, il y a des compromis qui sont liés non seulement aux différences culturelles, mais aussi aux différences politiques. Cela dit, au G7 par exemple, les pays sont parvenus à un accord et à partager les progrès réalisés. **La revue Dasgupta elle-même a été bien accueillie sur tous les continents.**

Paul Ekins : Ce que nous n'avons pas encore, c'est une compréhension commune de notre maison commune la planète Terre. Si l'on regarde ce qu'il se passe dans la forêt tropicale au Brésil, par exemple, il est parfaitement clair que le président Bolsonaro ne la considère pas comme un bien commun de l'humanité, mais seulement comme une ressource naturelle du Brésil à exploiter pour la croissance du PIB et les emplois. **Cela ne semble pas être une différence culturelle, c'est plutôt lié aux priorités qui animent la plupart de nos politiciens.** Il est encore assez rare de trouver des exemples de pays prêts à renoncer aux avantages économiques directs, c'est-à-dire le PIB et les emplois, au profit du capital naturel ou de toute autre chose. Le Royaume-Uni, par exemple, continue d'exploiter le pétrole et le gaz de la mer du Nord, et envisage même d'ouvrir des mines de charbon à un moment où il parle aussi de neutralité carbone. C'est le type de problème et de compromis auxquels les politiciens sont confrontés. Et il ne fait aucun doute qu'ils sont poussés par le grand public. Il y a beaucoup de soutien pour ces politiques, ce qui montre que le grand public ne considère pas encore l'impératif environnemental comme une crise. Cela montre la transformation dont nous avons encore besoin dans nos valeurs et nos perceptions de la réalité. Ce qui va bien au-delà de la comptabilité et de la mesure.

Richard Murphy : L'un des avantages de faire campagne pour une réforme de la comptabilité autour de cette question est qu'il y a au moins un organisme international qui existe. C'est l'extérieur de la Fondation IFRS qui est impliquée dans ce processus. Elle est présente dans plus de 100 pays et sur tous les grands marchés financiers (à l'exception du Japon et des États-Unis, où il existe des initiatives parallèles). **La possibilité d'effectuer des changements par le biais de la comptabilité est peut-être plus élevée que par d'autres mécanismes.** C'est un moyen important d'attirer l'attention sur cette question.

- *Quelle différence voyez-vous entre ce qui a été fait dans le cadre du Natural Capital Project, du TEEB et la revue Dasgupta ? Que cela apporte-t-il au débat et comment cela aide-t-il à continuer à créer ces changements ? Comment envisagez-vous leur mise en œuvre ? L'élan est-il suffisant pour que nous passions enfin à une mise en œuvre à plus grande échelle des différentes solutions discutées ici ?*

Emily McKenzie : Le Natural Capital Project avec l'Université de Stanford et d'autres, faisait plus de travail local, parfois avec les gouvernements, mettait cela en pratique sur le terrain. Le TEEB a été très utile et la revue Dasgupta s'en inspire pour définir le cadre de l'évaluation environnementale. Cette dernière a permis de franchir une nouvelle étape. **L'une des raisons est qu'elle a été commandée par le Trésor plutôt que par un ministère de l'environnement, la seconde est le moment de la publication (année de la COP 26).** La pandémie a d'une certaine manière intensifié les discussions sur ce sujet, contrairement à ce qui s'est passé lors de la publication de la TEEB. **La crise financière avait en quelque sorte enterré certaines de ses conclusions.** Elle pourrait donner un certain élan à l'ambition et aux conventions internationales en cette fin d'année en termes de mise en œuvre. Au Royaume-Uni, le gouvernement a officiellement répondu à l'examen qui définit les engagements politiques précédents et certains nouveaux engagements.

V. Table ronde des partenaires

Partenaires présents :

Frédérique Déjean - Université Paris Dauphine, **Franck-Dominique Vivien** - URCA, **Hervé Gbego** - CSOEC, **Marc Abadie** - CDC Biodiversité, **Hélène Valade** - LVMH, **Thomas Binet** - VertigoLab, **Claude Fromageot** - Groupe Rocher, **Eric Tromeur** – Ministère de la Transition Ecologique

Animation : **Chantal Monvois**, déléguée générale de la Fondation AgroParisTech.

La Chaire Comptabilité Ecologique est un des plus beaux fleurons de nos chaires partenariales. Aujourd'hui, il faut avoir la tête experte, les pieds sur terre et le cœur chaud. On a entendu des avancées scientifiques, des outils, des idées, une certaine compréhension de la comptabilité écologique. Cela a une répercussion directe sur la production d'expertise et de talents. Les premières discussions datent d'avant 2016. Il a fallu tout ce temps pour se faire confiance, se comprendre. Nous sommes à mi-chemin des 5 ans de la première phase.

Point de vue de trois partenaires fondateurs

Hervé Gbego (Président de Compta Durable, Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables, président du CERCES), Frédérique Dejean (professeur en management à l'Université Paris-Dauphine) et Frank-Dominique Vivien (professeur d'économie à l'Université de Reims Champagne-Ardenne et directeur-adjoint du laboratoire Regard).

- *Hervé Gbego, comment avez-vous vécu votre entrée dans la Chaire ?*

Il y a une dizaine d'années maintenant, j'ai eu des échanges extrêmement enrichissants avec Jacques Richard et Alexandre Rambaud sur leur projet de comptabilité environnementale. Il faut de l'énergie pour le sujet auquel on s'attaque, car il est vaste, complexe. J'ai hâte de rejoindre encore plus les acteurs mobilisés, institutionnels, entreprises, etc. Il y a encore pas mal de combat à mener, y compris en interne, dans la profession, mais tout ça va dans le bon sens.

- *Frédérique Dejean, comment vous êtes-vous intéressée à la Chaire et pourquoi y faire entrer Dauphine ?*

J'ai eu des premières discussions avec Alexandre Rambaud alors que le projet de Chaire était tout naissant. J'ai tout de suite adhéré, d'abord à titre individuel. Puis j'ai sollicité mon institution, Dauphine, où Alexandre Rambaud a fait sa thèse et Jacques Richard est professeur émérite.

- *Franck-Dominique Vivien, qu'avez-vous entrevu quand vous avez connu la Chaire ?*

J'ai une pensée émue pour Martino Nieddu qui a porté la Chaire à ses débuts au sein de l'URCA. Après son décès, j'ai repris le sujet. C'était assez naturel car j'ai un compagnonnage intellectuel avec Harold Levrel et Alexandre Rambaud.

- *Frédérique Dejean, pourriez-vous nous raconter une anecdote sur ce que vous avez vécu ?*

J'aimerais vous raconter la conjonction de plusieurs moments qui m'ont permis de découvrir le plan de la recherche comptable sur les questions d'écosystème et de nouer des collaborations. D'abord, le lancement avec Hervé Gbego de la formation certifiante sur l'information extra-financière à Dauphine. Ensuite, la possibilité d'encadrer des thèses communes avec la Chaire. Enfin, VertigoLab accueille un stagiaire du Master Développement Durable de Dauphine. Au départ, j'imaginai plutôt des

séminaires, pas autant de passages et de passeurs de connaissances. Ce maillage de plus en plus serré me surprend, dans le bon sens.

- *Une bonne raison pour être optimiste ?*

Ces alliances, cette dynamique collective. Il y a un vivier de compétences, de collaborations. Je trouve cela extrêmement riche et très, très prometteur.

Point de vue des partenaires privés

Hélène Valade (directrice du développement environnement du groupe LVMH, présidente de l'ORSE), Claude Fromageot (directeur développement durable du groupe Rocher), Thomas Binet (fondateur de VertigoLab, dirigeant d'une exploitation agricole biologique).

- *Hélène Valade, pour vous que représente la Chaire ?*

Merci pour cet héritage, il est très agréable de reprendre un tel projet. On arrive à un moment où ces préoccupations deviennent mainstream et la société, la population, les gens parlent de ce sujet. Ce que j'ai voulu pour le nouveau programme environnemental de LVMH c'est m'inspirer de l'épine dorsale de CARE en intégrant l'idée de « rendre à la nature ce qu'on lui emprunte ».

- *Thomas Binet, vous êtes engagé auprès d'acteurs très différents de vous ici. Qu'en attendez-vous ?*

Nous sommes un petit bureau d'étude spécialisé sur la mesure d'impact et nous travaillons à mesurer ce qu'il est difficile de mesurer. La comptabilité est un moyen de faire atterrir des mesures et de mettre en musique les choses. J'ai fait ma thèse sur les services écosystémiques et j'ai cherché à convaincre avec cela. Mais on constatait que les indicateurs restaient un peu en l'air. La comptabilité est un des moyens d'harnacher ces indicateurs à du concret. Ce qui m'intéresse particulièrement dans cette Chaire c'est les passerelles entre ces niveaux de compte nationale et territoriale et CARE. Cela ouvre un tunnel de communication entre la finance, notamment, et les acteurs publics.

- *Claude Fromageot, qu'entendez-vous mettre en œuvre avec la production de la Chaire ?*

A la CDB de l'ONU, on a vu à quel point le lobbying du modèle anglo-saxon avait été efficace. Le modèle CARE va permettre de faire bouger des lignes en proposant des alternatives. Avec CDC Biodiversité, la Chaire et les plus grands acteurs, on a un laboratoire pour que notre pays prenne une place à l'échelle internationale. De notre côté, il ne va plus être possible de vendre un mix de produits qui ne soit pas durable et je préférerais accompagner les transformations plutôt que le subir.

- *Hélène Valade, pouvez-vous nous donner des anecdotes depuis que vous êtes dans l'aventure ?*

Cela a permis d'attirer l'attention d'un public absolument nécessaire, la direction financière. Ils ont vu qu'il y avait des méthodes pour exprimer la performance globale de l'entreprise. Cela a permis de faire se rencontrer des mondes vivants, la finance et l'environnement, autour d'un langage commun.

- *Claude Fromageot, une anecdote ?*

Je vois que la comptabilité est un passe-frontière. On a une conjonction. Avec le monde bancaire, financier, on voit toutes les grandes masses bouger. C'est généré par votre savoir-faire. Et encore une fois, c'est très français.

- *Thomas Binet, une anecdote ?*

De mon côté, je retiens la force pédagogique de la comptabilité et de la Chaire.

- *Qu'est-ce qui vous rend optimiste ?*

Hélène Valade : on vit un peu la fin de l'anthropocène. Probablement grâce au Covid, on se rend compte, enfin, qu'il y a deux mondes et que l'un ne doit pas dominer l'autre. Et il y a un alignement des planètes avec la taxonomie européenne. Dernière chose qui me touche, c'est la capacité de la chaire à casser les silos entre public et privé.

Thomas Binet : ce qu'il se passe au niveau européen me remplit d'aise : avec la taxonomie, le nouveau reporting extra-financier, des choses bougent. L'IPBES, aussi, qui travaille sur le climat et la biodiversité. Et ce qui m'interroge, c'est comment dépasser la bien-pensance des tribunes et vraiment prendre en compte le capital naturel, en parlant à Bercy, aux dirigeants économiques.

Point de vue des partenaires institutionnels

Marc Abaddie (président de CDC Biodiversité), Eric Tromeur (adjoint au bureau des ressources du CGDD, Ministère de la Transition Ecologique), Hervé Gbego (au nom du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables)

- *Quelles sont vos attentes ?*

Eric Tromeur : Nous venons à deux titres, avec deux services : le service de l'économie verte et solidaire, qui participe notamment à l'EFESE, et le service de statistiques qui suit les négociations du SEEA. Nous sommes très intéressés par le travail fait sur Coûts Ecologiques Non Payés, initialement créés par André Vanoli. Nous suivons aussi avec beaucoup d'intérêt les projets MAIA et ESGAP.

Hervé Gbego (avec Jean-François Coquin, CSOEC) : le CSOEC a décidé de passer à une réflexion national, car il est essentiel de considérer que la comptabilité environnementale sera une partie de la comptabilité. Ce que font les grandes entreprises va atteindre les plus petites entreprises. La manière d'aborder le sujet est clairement la normalisation, pour engager la profession. Deux doctorants seront associés pour lancer ce chantier, qui sera long mais passionnant.

Marc Abadie : le rapprochement public-privé est important. On voit qu'un chainage se crée : la comptabilité, la taxonomie européenne, la mesure d'empreinte biodiversité. Il faut avancer pour faire mieux de l'économie et plus de biodiversité. Il faut embarquer les acteurs publics.

Conclusion de Sylvie Bénard

C'est tout d'abord un plaisir très personnel de vous revoir en vrai. Parmi les grandes choses que le Covid nous a appris c'est que l'humain est un animal social. Deuxième plaisir, on voit que quand une idée est là, elle explose, même si elle prend parfois du temps. Celle-ci a plus de 10 ans, avec Jacques Weber, Jacques Richard. Puis l'idée de faire une Chaire a émergé. Nous vous avons rencontré, Alexandre, Harold.

Quand je suis allée voir le directeur financier de LVMH, il m'a dit « mais bien sûr, il faut faire ainsi, combien voulez-vous pour faire de la comptabilité » ?

Agréablement surprise de la qualité des présentations, des contenus. Et on voit émerger l'idée qu'on est face à un enjeu géostratégique. On défend une approche, une vision du monde, l'intérêt général, le long terme, l'idée de patrimoine. C'est un plaisir de voir à quel point tous les acteurs de la Chaire partagent cette vision. Merci à tous.

Pour soutenir la Chaire et le Fondation, cela peut se faire sous forme de don, de réponse à appel à projet, mais aussi d'aide intellectuelle, de mécénat de compétence. Surtout n'hésitez pas si vous avez une idée pour la société, rejoignez la fondation.

Bravo à la chaire, bravo. C'est encore un chemin en construction. Espérons qu'il finisse en autoroute.